

**APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSEILS - SÉLECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL)**

NIGERIA

CEDEAO – PROJET REGIONAL D'ACCES A L'ELECTRICITE (CEDEAO - PRAE) (Phase 1)

Recrutement d'un Consultant individuel en qualité de COORDINATEUR DE L'URC-INGENIEUR

N° de Référence du projet : P164044

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a reçu une subvention de la Banque mondiale pour couvrir le coût des activités liées au Projet régional d'accès à l'électricité de la CEDEAO (CEDEAO - PRAE), et se propose d'utiliser une partie des fonds pour **le recrutement d'un Consultant individuel en qualité de Coordinateur de l'URC.**

Les services à fournir par le(la) Consultant(e) ("les Services") sont décrits ci-après et la durée du contrat couvrira **une période initiale d'un (1) an renouvelable sur la base d'un rendement satisfaisant pour un minimum de trois (3) ans.** Le/la Consultant(e) sera installé(e) à temps plein au bureau de la Commission de la CEDEAO à Abuja. Il/elle assumera les tâches spécifiques suivantes, sans s'y limiter :

- a. Assurer la gestion globale et les aspects techniques dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet sous la direction du Directeur de l'Energie de la CEDEAO ;
- b. Être responsable de la gestion administrative, de la négociation des contrats, du contrôle et de la coordination technique du projet ;
- c. Superviser l'ensemble des opérations liées au répertoire du projet et surveiller les travaux de construction en collaboration avec l'ingénieur et les unités de mise en œuvre du projet dans les États bénéficiaires;
- d. Veiller au respect des règles en vigueur à la Banque mondiale, notamment en matière de passation des marchés, de gestion financière, de gestion environnementale et sociale ; élaborer les plans de travail annuels, les budgets annuels, ainsi que les rapports semestriels et annuels du projet;
- e. Assister le Directeur de l'Energie dans la préparation des missions de supervision de la Banque Mondiale et des réunions du Comité de pilotage ;
- f. Assister le Directeur de l'Energie dans le contrôle du strict respect des questions de gestion du projet conformément aux procédures de gestion du PIM et de la Banque Mondiale ;
- g. Assurer la coordination régionale du projet en collaboration avec les coordinateurs nationaux ;
- h. Sur délégation du Directeur de l'Energie de la Commission de la CEDEAO, jouer le rôle d'interface entre la Banque et la CEDEAO d'une part, la Banque et les coordinateurs nationaux d'autre part, et transmettre tout renseignement au Directeur de l'Energie ;
- i. Participer au recrutement de tous les consultants, notamment à l'élaboration des projets de termes de référence, de budgets ; contribuer à la présélection et à l'évaluation des propositions/qualifications des cabinets/consultants individuels, la négociation et l'élaboration des contrats ;
- j. Veiller à ce que les dossiers d'appel d'offres et les contrats contiennent toutes les dispositions nécessaires ;
- k. Superviser la performance des entrepreneurs dans le traitement des questions techniques et financières ; fournir des mesures correctives le cas échéant ;
- l. S'acquitter de toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par le Directeur de l'Energie de la CEDEAO.

La Commission de la CEDEAO invite les consultants individuels ("Consultants"), éligibles et qualifiés, à manifester leur intérêt à fournir les services ainsi décrits. Les candidats intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour fournir lesdites prestations. *Les critères de présélection sont les suivants :*

QUALIFICATION ACADEMIQUE ET APTITUDES

- Le(la) candidat(e) doit être titulaire d'une maîtrise en génie électrique, en ingénierie électrique, en génie électromécanique ou dans un domaine connexe ;
- Le poste exige des compétences avérées en communication, en médiation et en règlement de conflits entre les parties prenantes, les entrepreneurs, les donateurs et les fournisseurs d'équipement dans différents environnements culturels, de préférence avec une expérience des pays à faible revenu (États fragiles) ;
- Les candidats doivent posséder une expérience avérée et des connaissances du secteur de la distribution d'électricité, des normes d'approvisionnement et de la capacité d'interpréter et d'exécuter efficacement les conditions des contrats des différents fournisseurs et entreprises.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Le(la) candidat(e) doit justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans les domaines de la distribution d'électricité et de la gestion de projets ; une expérience préalable en gestion de projets régionaux constituerait un atout.
- Il/Elle doit avoir participé à au moins trois (3) projets d'extension du réseau ou d'électrification (HTA/BTA/BT) au cours des dix (10) dernières années, dont un en qualité de chef de projet ou équivalent ;
- Il/Elle doit posséder une expérience et une compréhension de la méthodologie des logiciels de planification et d'analyse des systèmes électriques ainsi que des règles d'interconnexion des réseaux électriques ;
- Il/Elle doit justifier d'une (1) expérience antérieure dans le cadre d'un projet de financement de la Banque mondiale dans le secteur de l'énergie ;
- Il/Elle doit avoir une bonne connaissance des enjeux et des problèmes auxquels est confronté le secteur de l'énergie dans l'espace CEDEAO.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Les candidats doivent parler couramment le français et l'anglais et posséder d'excellentes aptitudes à la rédaction, à la présentation et à l'établissement de rapports. La connaissance pratique du portugais constituerait un atout.

Les Consultants intéressés sont priés de bien prendre connaissance des dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) : Passation des marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement – Fournitures, Travaux, Services autres que des services de Consultants et Services de Consultants, juillet 2016, énonçant la politique de la Banque mondiale concernant les conflits d'intérêts.

Un(e) consultant(e) sera sélectionné(e) sur la base des critères de *Sélection de consultant individuel* énoncés dans les Directives relatives aux Consultants.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, aux heures d'ouverture des bureaux, à savoir : **du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h, heure locale (GMT +1),**

**Commission de la CEDEAO
Direction de l'Administration générale
Chef de la Division des Approvisionnements
101 Yakubu Gowon Crescent,
Asokoro District, P.M.B. 401**

Janvier 2019

Abuja, NIGERIA

Tél : +234 706 409 0671

E-mail: procurement@ecowas.int, sbangoura@ecowas.int avec copie à deklu@ecowas.int; bdabire@ecowas.int

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées et déposées (en mains propres, par courrier postal ou électronique) à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le **28 février 2019 à 11h00 (GMT+1)**.

Les soumissions électroniques (e mails) se feront aux adresses suivantes :

sbangoura@ecowas.int avec copies à : procurement@ecowas.int; deklu@ecowas.int; bdabire@ecowas.int

Les soumissions en mains propres ou par courrier postal devront se faire à l'adresse suivante :

Commission de la CEDEAO ,Division Passation des Marchés , 1^{er} étage du siège de la Commission de la CEDEAO, sise au **101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B. 401 Abuja, NIGERIA.**

Le Commissaire chargé de l'Administration générale et des Conférences